

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAC 743 Subvention (2.000 euros) à l'association Arts sous X (14e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Arts sous X (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Arts sous X, 56 rue d'Alésia 75014 Paris. 2016_05797, 185052.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 2.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO